

**COMITE MONETAIRE
FINANCIER NATIONAL
DU GABON**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Gabon s'est réuni le mercredi 17 février 2010, à Libreville, sous la présidence de Monsieur **Paul BUNDUKU-LATHA**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.

Passant en revue l'évolution de *l'environnement économique international* à fin octobre 2009, le Comité a noté que l'économie mondiale montre des signes tangibles de retour à la croissance, grâce aux plans de relance adoptés dans les pays développés depuis le début de la récession et à l'amélioration de la confiance des consommateurs et des entreprises.

Dans ce contexte, l'activité économique ne baisserait que de 0,8 % en 2009, selon le FMI¹, avant d'amorcer une hausse de 3,9 % en 2010. Corrélativement, le volume des échanges mondiaux se redresserait légèrement en 2009, malgré la persistance des mesures protectionnistes et remonterait de 5,8 % en 2010.

Dans *les pays avancés*, l'activité économique reculerait de 3,2 % en 2009 avant de s'accroître de 2,1 % en 2010. En particulier, aux Etats-Unis, le taux de croissance ressortirait à -2,5 % en 2009 et à 2,7 % en 2010. Dans la Zone Euro, l'activité se contracterait de 3,9 % en 2009 avant de se redresser de 1,0 % l'année suivante. Le taux d'inflation reviendrait de 3,4 % en 2008 à 0,1 % en 2009, pour l'ensemble des pays avancés, et s'établirait à 1,3 % en 2010.

Dans *les pays émergents et en développement*, le taux de croissance s'élèverait à 2,1 % en 2009, contre 6,1 % en 2008, avant de remonter à 6,0 % en 2010. En Chine particulièrement, la hausse du PIB en termes réels passerait de 8,7% en 2009 à 10,0 % en 2010. En ce qui concerne l'inflation, le niveau général des prix augmenterait de 5,2 % en 2009 et 6,2 % en 2010, après 9,2 % en 2008.

Dans *la Zone CEMAC*, le cadre macroéconomique serait marqué en 2009 par un affaiblissement du taux de croissance de l'activité économique imputable à la contraction du secteur pétrolier et aux effets récessifs de la crise financière internationale. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 2,4 %, contre 4,1 % en 2008.

¹ Mise à jour des Perspectives économiques mondiales, FMI-janvier 2010.

Sur *les marchés de matières premières*, la fermeté des cours du pétrole s'est poursuivie au delà du troisième trimestre, tandis qu'à fin octobre, l'indice des prix agrégés des autres matières premières (libellés en dollars) se situait à environ 27 % au-dessus de son niveau de début d'année.

Concernant *l'activité économique nationale*, les indicateurs sectoriels sont globalement déprimés à fin octobre 2009, malgré le regain des exportations de grumes, la résilience de la téléphonie mobile et le dynamisme des industries agro-alimentaires, du commerce et des autres services.

Ainsi, au niveau du *secteur primaire*, la production pétrolière s'est relativement stabilisée grâce à un meilleur fonctionnement des installations techniques, aux bonnes performances des puits nouvellement entrés en production et à l'amélioration des rendements dans les champs mûres. Les exportations de manganèse enregistrent une baisse moins prononcée par rapport au premier semestre, tandis que celles des grumes observent un redressement, en liaison avec le regain de l'activité, notamment en Chine.

S'agissant du *secteur secondaire*, l'activité s'est caractérisée par un recul au niveau des matériaux de construction, du raffinage et du bâtiment et travaux publics, alors que les autres branches ont conforté les bonnes performances enregistrées au cours du premier semestre.

Enfin, concernant le *secteur tertiaire*, les transports ferroviaire et aérien, l'hôtellerie ainsi que le commerce des véhicules et des produits pétroliers subissent le contrecoup de la mauvaise conjoncture qui prévaut notamment dans les mines et le secteur bois alors que les indicateurs relatifs à la téléphonie mobile et aux autres services sont au vert.

Ces signaux négatifs s'inscrivent dans un environnement marqué par une décélération de *l'inflation*. En effet, l'indice harmonisé des prix à la consommation n'a augmenté que de 2,7 % à fin octobre 2009, en moyenne annuelle, contre 5,4 % à la même période de l'année précédente.

Abordant le point sur *les finances publiques*, le Comité s'est préoccupé du niveau élevé de la masse salariale et inversement du faible taux d'exécution des crédits alloués à l'investissement, tout en encourageant les nouvelles Autorités à mener à terme les actions engagées pour réduire le train de vie de l'Etat et soutenir la croissance économique.

Il a noté avec satisfaction le respect par le Gabon des quatre critères de convergence fixés par la CEMAC, à fin septembre 2009, dans le cadre de la *surveillance multilatérale* des économies de la Zone. En particulier, le pays a observé, pour la première fois depuis mars 2007, la norme relative à l'inflation.

Le Comité s'est réjoui de l'évolution des avoirs extérieurs nets du Gabon qui se sont accrus de 10,4 %, à fin novembre 2009, malgré les effets de la crise économique et financière internationale. Ainsi, le *taux de couverture extérieure* de la monnaie est ressorti à 101,3 % contre 95,2 % un an plus tôt. Toutefois, il a exprimé son inquiétude face à la contraction de la masse monétaire (-2,6 %) induite par le recul du crédit intérieur (-6,3 %).

S'agissant de la *situation bancaire*, le Comité a relevé qu'elle évolue de façon contrastée, à fin novembre 2009, se traduisant par un léger repli du total agrégé des bilans des banques (-0,5 %) ainsi qu'une diminution des dépôts collectés de 4,3 %. En revanche, les crédits à la clientèle ont progressé de 13,9 %. Cependant, un grand nombre de banques a respecté la majorité des normes prudentielles et 6 établissements bancaires sur 8 figurent en cote 2 (bonne situation financière).

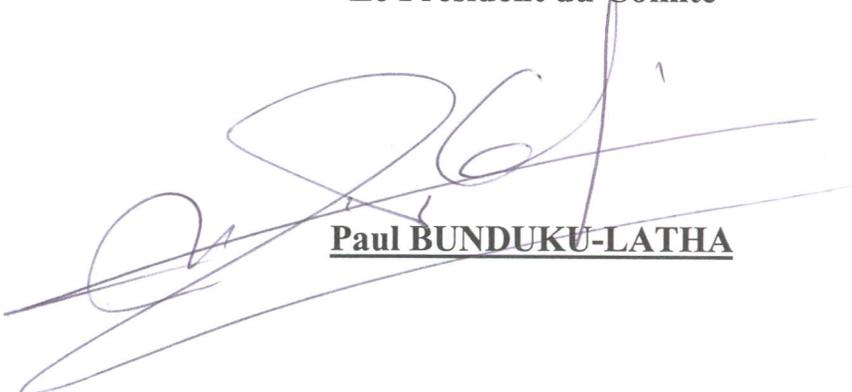
Il a pris connaissance du cadrage macroéconomique du Gabon pour 2010, dans le cadre de l'exercice de *programmation monétaire initiale*, et adopté les objectifs monétaires et de crédit à proposer aux membres du Comité de Politique Monétaire.

Le Comité a été informé de la situation des *réserves obligatoires*, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2009, et de l'évolution de la *situation du marché monétaire* au cours de la même période, avant de prendre acte de la délivrance par le Gouverneur de 7 *accords de classement* d'un montant global de 3,9 milliards de FCFA et de la suspension par le Directeur National d'un accord de classement de 1,4 milliard de FCFA.

Il a également pris acte des décisions arrêtées par le *Comité Ministériel de l'UMAC* au cours de sa séance extraordinaire du 14 janvier 2010, ainsi que des décisions arrêtées par le *Conseil d'Administration de la Banque* au cours de ses sessions ordinaire du 07 décembre et extraordinaire du 18 décembre 2009.

Enfin, les membres du Comité ont été informés des décisions prises par le *Comité de Politique Monétaire* au cours de sa séance du 17 décembre 2009.

Le Président du Comité



Paul BUNDUKU-LATHA